

**MEETING REGIONAL RANKING  
DE L'ENTENTE ANGEVINE ATHLETISME – E2A**

**MEETING RÉGIONAL  
ENTENTE ANGEVINE  
ATHLÉTISME - E2A**



**1ER JUILLET 2022  
DE 18H À 22H30  
STADE LAC DE MAINE,  
4900 ANGERS**



# REGLEMENT GENERAL 2022

## 1. ORGANISATEUR :

- Club : Entente Angevine Athlétisme – E2A
- Date : 1<sup>er</sup> Juillet 2022, à partir de 19h
- Lieu : Stade du Lac de Maine Roger et Josette Mikulak, Rue Jules Ladoumegue, 49000 Angers

## 2. INSCRIPTIONS et CONTACTS :

- Ce meeting est ouvert à tous les licencié(e)s compétition FFA de Cadet(te)s à Masters.
- Clôture des inscriptions : le 11 mai 2022 à midi.
- Inscriptions par internet en passant par le site : <https://www.e2a.run/page/1536472-meeting-regional-e2a>

## 3. PROGRAMME :



### MEETING RÉGIONAL E2A

### LES HORAIRES

(Horaire mis à jour, le 22 juin 2022)

HEURES	ÉPREUVES	CATÉGORIES
19H00	400m haies	(H et F)
19H10	Disque	(H)
19H15	Triple Saut	(F)
19H20	Poids	(F)
19H25	100m	(H et F)
19H30	Hauteur	(Jeunes)
19H50	800m	(H et F)
20H00	Disque	(F)
	Perche	(H)
20H10	Poids	(H)
20H15	Longueur	(H)
20H30	400m	(H et F)
20H40	4x100m	(H et F)
21H15	50m	(Jeunes)
21H30	100m	(H et F)
21H45	3000m	(H et F)

#### **4. DISPOSITIONS LEGALES :**

Responsabilités : l'organisateur décline toute responsabilité en cas de vols, pertes ou dégradations qui pourraient se produire lors des épreuves.

Droit à l'image : Du fait de son inscription, le coureur reconnaît à l'organisateur le droit d'utiliser les photos ou films réalisés le jour de l'épreuve, sans contrepartie, pour le besoin de la communication à venir du Meeting Régional E2A.

Assurance individuelle accident : les licenciés FFA sont couverts par l'assurance liée à leur licence 2022.

#### **5. MEDICAL :**

Présence d'un Kinésithérapeute, lors du Meeting Régional E2A.

#### **6. CONTROLE ANTIDOPAGE :**

Un contrôle antidopage pourra être réalisé inopinément sur les différentes épreuves.

#### **7. FRAIS DE DEPLACEMENT :**

Aucun remboursement de frais de déplacement est prévu par l'organisation du meeting. Toutes demandes de remboursement de frais de déplacement seront automatiquement refusées.

#### **8. RECOMPENSES :**

**Des primes** seront octroyées aux **3 premiers par épreuve**. Elles sont de l'ordre de **150€** pour le **premier**, **100€** pour le **deuxième** et 50€ pour le **troisième**, **sous condition d'une performance N4 sur les épreuves suivantes :**

**Femmes** : 100m, 400m, 800m et Disque

**Hommes** : 100m, 400m, 800m, Perche, Longueur et Poids

Une prime de **200€** sera attribué pour la **meilleure performance à la table IAAF**.

## **9. CONFIRMATION ENGAGEMENTS :**

Tout athlète inscrit devra confirmer son engagement le jour du meeting au secrétariat inscription. La clôture de confirmation des engagements se fera ½ heure avant chaque épreuve.

Tout engagement non confirmé le jour du meeting ne sera pas pris en compte et l'athlète ne sera pas engagé aux épreuves.

## **10. INSCRIPTION LE JOUR DU MEETING :**

Aucun engagement sur place ne sera effectué, sauf pour les relais 4x100 hommes et femmes.

## **11. DOSSARDS DES COURSES :**

Les athlètes inscrits et participants aux courses du 800m jusqu'aux 3000m Femmes et Hommes se verront attribuer un dossard. Le dossard sera à retirer au secrétariat inscription, le jour du meeting.

Si l'athlète est déjà inscrit le dossard lui sera donné lorsqu'il confirmera son engagement. Une liste sera affichée avec les numéros de dossards attribués.

Si l'athlète s'inscrit le jour du meeting le dossard lui sera remis après qu'il aura eu rempli un bulletin d'engagement.

## **12. LES SERIES DES COURSES :**

En cas de plusieurs séries dans les courses, les séries seront composées en fonction des performances d'engagement qui auront été données par l'athlète lors de son inscription.

Les performances d'engagement pourront être vérifiées en fonction des performances 2021 et début 2022 extraite de SIFFA.

## **13. JURY OFFICIELS :**

Présence du Jury Officiels sur place à 18h30 (30mn avant début des épreuves à 19h00)

- Présence de 1 officiel diplômé pour 3 à 10 athlètes engagés
- Présence de 2 officiels diplômés pour 11 à 20 athlètes engagés
- Présence de 3 officiels diplômés au-delà de 20 athlètes engagés

#### **14. RECLAMATION :**

Si une réclamation quelconque doit être faite, elle devra se faire le jour du meeting dans un délai de 30mn après l'affichage des résultats et auprès du juge arbitre. Aucune réclamation ne sera prise en compte après ce jour. Si la réclamation porte sur le règlement officiel seul le juge arbitre validera ou non la réclamation.

#### **15. HORAIRES :**

L'organisateur se réserve le droit de modifier les horaires si besoin, en fonction du nombre d'engagés. Toute modification d'horaire sera signalée et diffusée sur le site du club organisateur

#### **16. RESULTATS :**

Les résultats seront affichés sur place et mis en ligne sur le site du club : <https://www.e2a.run/page/1536472-meeting-regional-e2a>

#### **17. PARTICIPATION :**

L'inscription et la participation à toutes épreuves du meeting implique l'acceptation du présent règlement par tous les participants.